

Chantier interdit au public

Enquête parmi les travailleurs du bâtiment

Nicolas JOUNIN

« Le jeune chercheur au laboratoire Urmis (Unité de recherches Migrations et Société) s'est glissé trois ans - de 2001 à 2004 - dans la peau d'un intérimaire des chantiers de gros oeuvre parisien. D'abord manoeuvre puis ferrailleur, il relate un vécu âpre, une immersion parfois brutale avec un quotidien teinté de précarité, de discrimination, de cet humour raciste "assez plaisant pour être objet de rires et assez ambigu pour être porteur de sens". Les nombreux témoignages qui étaient l'analyse de l'auteur - ouvriers, chefs de chantier, conducteurs des travaux, commerciaux d'agence intérim, responsables des ressources humaines... - illustrent les contradictions de la profession: pénibilité du métier, pratiques illégales d'employeur, dispositions sécuritaires sacrifiées sur l'autel du rendement... S'il n'a pas la prétention de décrire le quotidien de tous les chantiers de France (nous sommes bien dans le "gros oeuvre parisien"), l'auteur, en se plaçant au bas de l'échelle sociale et au sommet de celle de la précarité, décrypte au fil des pages les mécanismes qui conduisent à l'"ethnicisation des tâches" (correspondance entre poste et origine ethnique) et souligne les dissonances entre travail intérimaire et sécurité. »

LE MONITEUR

« Comme si on y était ! Avec *Chantier interdit au public*, le lecteur plonge dans le parcours d'un ouvrier débutant dans le secteur du béton armé parisien, où la loi du marché est impitoyable. Mais si le livre est remarquable pour la peinture qu'il donne de cet univers, son objectif n'est pas de le représenter sur un mode réaliste. Il s'agit d'une enquête sociologique qui vise à mettre au jour les rapports de domination qui le structurent. »

POLITIS

« Après avoir passé un an comme ouvrier intérimaire, Nicolas Jounin, professeur et chercheur, met en évidence les résistances ténues, éparpillées, silencieuses et têtues, qui menacent, à l'occasion, les constructions elles-mêmes, et qui contraignent les employeurs à mettre en place des stratégies de compensation. Une immersion qui met à jour le jeu de l'oppression et de la résistance sur les chantiers. »

ENTREPRISE ET CARRIÈRES

« A présent maître de conférences à l'Université Paris 8, Nicolas Jounin a enquêté pour sa thèse de sociologie sur le gros oeuvre en France entre 2001 et 2004. À cette occasion, il a lui-même participé à des chantiers pendant neuf mois où il prenait des notes environ toutes les deux heures, d'où la précision des dialogues rapportés. Relations hiérarchiques pas toujours respectueuses, origines étrangères déterminant la fonction de chacun, discrimination, intérim... Il nous livre à présent le résultat de son expérience et l'histoire des ouvriers du secteur dans *Chantier interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, où les protagonistes ont été anonymisés. »

BATIACTU

« Le secteur du bâtiment et des travaux publics manque de bras, les salaires y sont meilleurs qu'ailleurs, il offre des perspectives de carrières et l'ascenseur social fonctionne... si l'on en croit le discours officiel des dirigeants d'entreprises de BTP. Mais, derrière les palissades, la réalité des chantiers est tout autre. Nicolas Jounin, sociologue, s'y est fait embaucher, incognito, durant un an, d'abord, comme manoeuvre puis comme ferrailleur. Son enquête nous immerge dans cet univers très rude. »

LE MONDE

« Le secteur de la construction a souvent défrayé la chronique, mais derrière les éclats des réalisations grandioses, des affaires judiciaires, des faits divers tragiques, le quotidien du travail des chantiers demeure obscur. C'est ce quotidien qu'explore ce livre. L'auteur, qui s'est immergé durant une année dans le monde du béton armé parisien, en tant qu'ouvrier, retrace ici l'itinéraire de son enquête. Au fil des expériences et des rencontres, il expose les conditions d'emploi et de travail liées au recours croissant, à la sous-traitance et à l'intérim: division des collectifs ouvriers, infériorisation et culpabilisation des sous-traitants et des intérimaires, pratiques illégales d'employeurs, contradictions pesant sur la sécurité du travail, recours massif à une main d'oeuvre étrangère fragilisée et parfois sans-papiers, racisme et discriminations... L'enquête ébranle au passage certaines idées reçues: beaucoup de précaires ne sont pas instables; les sans-papiers ne travaillent pas forcément au noir: les règles de sécurité ne protègent pas toujours les ouvriers. »

VEI ACTUALITÉ

« Chantier interdit au public ! L'annonce attise la curiosité du passant. De là à enjamber la palissade, il y a encore un pas (le livre illustre d'ailleurs très bien la difficulté de l'exercice). En général, on respecte la consigne et on passe son chemin. Nicolas Jounin s'est montré plus persévérant. Bien lui en a pris. [...] Le livre prend la forme d'un témoignage

ethnographique. Il place donc l'auteur au centre du récit. Comme le rapport d'identification au narrateur fonctionne bien, le texte est d'un abord agréable. Mais la démarche ne se limite pas à un exercice de style. Elle est surtout très didactique; en accompagnant le chercheur dans son enquête, le lecteur voit les hypothèses se dessiner de manière convaincante au fil du terrain et des recherches documentaires (les fines descriptions alternant tout au long du livre avec des cadrages plus larges, sur les évolutions des mécanismes d'embauche, des politiques migratoires etc...). [...] Pour clore sa "chronique des chantiers", Nicolas Jouin s'empare, une fois de plus, de l'exemple qu'il incarne: un français ni "con", ni "chef", à la fois docile et en règle. Cette figure très courtisée par la maîtrise, éclaire les contradictions du modèle de mobilisation des travailleurs à l'oeuvre, oscillant entre logique marchande et logique personnelle. De cette manière, l'auteur ouvre la porte à une conclusion plus conceptuelle visant explicitement à mettre de l'ordre dans son récit. Cette dernière se clôt par une inscription dans les débats actuels de la sociologie du travail, concernant la précarité et la refonte des droits sociaux des travailleurs. Après s'être tenu de manière exemplaire à distance de tout misérabilisme et de toute exaltation subjectiviste l'auteur semble comme hésiter à emprunter une position normative... et on le comprend. Ceci dit, que le lecteur ne s'arrête pas en si bon chemin ! Suivant la tradition de Chicago, le livre comporte encore une postface méthodologique. Remarquable d'intelligence, celle-ci donnerait bien envie d'ériger Chantier interdit au public en "lecture fortement conseillée aux apprentis ethnographes". Finalement, à mettre entre toutes les mains. »

NONFICTION

« Bienvenue dans le monde des ouvriers du bâtiment. Vous savez, celui des chantiers, de la boue, du bruit des marteau-piqueurs, des défis techniques, de la force physique, du travail en équipe au grand air. Du racisme quotidien aussi, d'un déni total du droit du travail, de l'immobilité sociale. C'est ce que révèle l'intéressante lecture de l'étude de Nicolas Jouin, maître de conférences en sociologie à l'université Paris VIII, Chantier interdit au public, enquête parmi les ouvriers du bâtiment. Sa méthode de travail est simple: se faire embaucher, un an durant, sur différents chantiers de Paris et ses environs, et observer. Ce qu'en sociologie, on appelle "observation participante" permet de rapporter de l'enquête bien plus que des chiffres, déjà éloquentes (par exemple, 77% de ces travailleurs du bâtiment sont des intérimaires): le point de vue d'un sociologue "embedded" sur la pénibilité du travail, la précarité des intérimaires et le peu de cas que les géants du bâtiment font de leur main d'oeuvre. Et aussi bien au cours des descriptions que des extraits d'entretiens menés auprès d'ouvriers, de chefs de chantiers, de responsables d'agence intérim, ou encore des cadres des entreprises de construction. Le constat est saisissant. [...] Finalement, cette étude pourrait paraphraser Bourdieu, qui, voyant l'immense diversité de destin des jeunes, disait "la jeunesse n'est qu'un mot", sans réalité concrète et homogène. Ici, pourrait-on dire, la "réglementation du travail n'est qu'un mot". Ou bien: "Le droit du salarié n'est qu'un mot". »

MARIANNE2.FR

« Trois années de recherches (2001-2004), un an d'immersion dans le monde du béton armé, une cinquantaine d'entretiens avec syndicalistes (salariés et patronat), institutionnels, cadres des ressources humaines et de chantiers, responsables d'entreprises, commerciaux d'intérim et ouvriers... Autant d'éléments nécessaires à la réalisation d'une analyse fine et honnête des conditions d'emploi et de travail d'un ouvrier intérimaire. Cette enquête apporte un éclairage nouveau au lourd dossier de la précarité. »

LE JOURNAL DU CNRS